L'Echo de Manitoba.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, MARS 31, 1898. No 9.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - $1.00
Europe (compris le port) - 2.50

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne - 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LA GUERRE

LA CAUSE DE L'EXPLOSION DU "MAINE" EST ENFIN CONNUE

CA N'A PAS ETE UN ACCIDENT

C'est une torpille qui a fait sauter le vaisseau de guerre Americain

LE PLAN CONCERTE A LA HAVANE

Pas de preuve que l'Espagne connaissait officiellement le complot

Ces titres résument des douzaines de dépêches addressées aujourd'hui de Washington à la presse américaine.

C'est là la substance du rapport des commissaires nommés pour faire enquête sur l'explosion.

S'il eût été établi que le gouvernement espagnol connaissait le complot, il n'y aurait pas d'autre alternative que la guerre.

Comme il est établi qu'il n'en a pas eu connaissance, le gouvernement américain se contentera peut-être de demander une indemnité.

Si l'Espagne refuse, ce sera la guerre.

C'est l'impression dans les hautes sphères politiques à Washington que la guerre est maintenant inévitable.

UNE BONNE HISTOIRE.

Les Yankees n'ont décidément pas volé leur réputation d'originaux, de gens avec lesquels il faut s'attendre à tout : ils viennent de nous en fournir une nouvelle preuve, et des plus divertissantes.

Depuis plusieurs semaines, un vent de guerre souffle en cyclone sur les Etats-Unis ; il n'est plus question que de torpilleurs, de croiseurs gigantesques, de canons monstres ; les journaux ne tarissent point sur les ressources de toutes sortes de la Grande République.

Le poing fièrement campé sur la hanche, Jonathan brandit sa colichemarde dont il menace d'embrocher l'Espagne, tout comme un vulgaire poulet.

Tout à coup la nouvelle arrive à New York que la flotte de torpilleurs espagnole, se dirige sur Porto-Rico, et l'on assiste alors à un coup de théâtre étrange, désopilant.

" Si l'on permet à la flotte espagnole d'atteindre Porto-Rico," déclare gravement un officier de la marine américaine, " notre flotte n'a qu'une chose à faire c'est de ficher le camp le plus loin possible, car il n'est pas un seul de nos bateaux (à part, deux peut-être) capable d'échapper par la vitesse aux torpilleurs espagnols."

Comment la trouvez-vous, celle-là ?

C'est la répétition d'une scène que vous n'êtes pas sans avoir vu plus d'une fois : deux individus, dans la rue, se disputent à quelques pas de distance.

" Canaille, fainéant, empaillé . . ., je vais te manger le nez, ..., etc., ..., etc., ...," crie le plus enragé, jusqu'au moment où l'autre s'avance sur lui, le menaçant de lui faire faire connaissance avec sa botte. Alors l'autre d'un ton pitoyable s'écrie " c'était pas sérieux, c'était pour rire !"

Eh bien ! là, vraiment. ne trouvez-vous pas qu'il y a encore de bons moments pour ceux qui aiment à rire ; et, nous devons être reconnaissants à nos voisins de nous avoir fourni cette occasion de nous désopiler la rate.

La morale de cette histoire n'est point pour nous déplaire ; elle prouve clairement que les Américains, en gens pratiques qu'ils sont ne se font point illusion sur la valeur de leur puissance militaire, et comme le bon sens, en somme prédomine quelquefois chez eux, il y a lieu d'espérer qu'avant de faire l'acte irréparable, avant de franchir le Rubicon, ils se rendront compte, qu'ils ont beaucoup à perdre et pas grand'chose à gagner dans cette aventure, qu'infailliblement c'est leur marine marchande qui aura à supporter les coups, qu'en outre, même en admettant un succès militaire complet, il est peu probable qu'ils puissent mettre la main sur Cuba sans avoir maille à partir avec des adversaires plus redoutables que l'Espagne ; ils se diront alors que le jeu n'en vaut pas la chandelle et trouveront quelque manière honorable pour sortir de ce mauvais pas . . . . . . à moins qu'il ne faille leur appliquer le vers de Virgile :

" Dieu rend aveugles, ceux dont il a résolu la perte."

DEMISSION IRVINE

Pourquoi l'on insiste pour qu'elle soit faite de suite.

Parce que l'évidence de l'investigation démontre trop clairement sa haine de tout ce qui est catholique et canadien-français.

Parce qu'un des témoins disait sous serment qu'Irvine le *cabalant* lors de la dernière élection générale, lui disait qu'il serait dangereux d'avoir comme Premier Ministre du Canada, *Wilfrid Laurier*, un Canadien français et catholique.

Parce que l'évidence de ce témoin a été corroborée par l'*affidavit* d'un autre témoin auriculaire.

Parce que cet homme Irvine, qui se prétend aujourd'hui l'ami de Sir Wilfrid Laurier, ordonnait aux dernières élections générales, à tous les officiers disponibles, sous ses ordres, d'aller voter pour le parti conservateur.

Parce que l'instructeur charpentier Lusignan a donné un témoignage franc et honnête, prouvant clairement qu'Irvine est personnellement responsable pour des milliers de dollars de pertes au Gouvernement.

Parce qu'il a fait démettre ce M. Lusignan le 14 de février dernier après l'avoir suspendu durant trois mois. Et pourquoi cet outrage ? Encore à cause de l'évidence franche, et claire que ce serviteur fidèle a dû donner durant l'investigation qui a eu lieu au Pénitencier.

Parce que dans tout ce rapport, il n'y a pas eu une seule charge, contre M. Lusignan, donc sa démission est une vengeance personnelle d'Irvine.

Parce que Garde Manseau, un Canadien français et catholique, témoignait que la discipline du Pénitencier n'était pas maintenue par le Préfet Irvine lui-même.

Parce que Garde Manseau qui est considéré par tous, comme un des meilleurs officiers, un des plus compétents, et qui possède en outre une éducation qui lui permet de remplir n'importe quelle position dans cette institution, donnait un témoignage vrai et irréfutable.

Parce que cette évidence donnée par Garde Manseau, qui est un homme aux vues larges et libérales, a été corroborée, en tout, par feu le député Fitzsimons, sous serment.

Parce que Irvine a agi, dans l'affaire Lusignan d'une manière qui démontre son caractère rancuneux, vindicatif et ennemi des Canadiens-Français.

Parce que quoiqu'il n'y ait rien dans les mille pages du rapport du commissaire contre Garde Manseau, Irvine à son dernier voyage à l'Est, s'est permis de recommander le transfer de M. Manseau à un autre Pénitencier, donnant des raisons fausses et repréhensibles. Aujourd'hui même il oublie jusqu'à ses devoirs, et remue ciel et terre pour empêcher que Garde Manseau ait la promotion, que son honêteté, sa franchise, et sa capacité, dont il a maintes fois fait preuve, lui méritent.

Parce que si Irvine n'est pas démis, et justice rendue immédiatement le futur candidat libéral de Selkirk, aura beaucoup à combattre aux prochaines élections.

Parce que Irvine démis, justice est rendue et cela ne peut se faire trop tôt, lorsque toute une circonscription en fait la demande d'une manière unanime et déterminée.

Pour démontrer l'idée des libéraux anglais, sur quelques unes de ces questions, nous citons une partie d'un article publié dans le *Selkirk Journal*, en date du 11 mars courant.

" Nous désirons demander au ministre de la justice pourquoi il existe un Inspecteur de Pénitencier, ce monsieur n'a pas été vu ici depuis près de deux ans et demi. Lorsque ce vieux soldat Lusignan fut suspendu au mois d'octobre dernier, quelque temps après que les prisonniers Jayce et Chapman tentèrent de s'évader, on donna pour raison que Lusignan s'était permis de dire qu'il avait vu Garde Salmon jeter son fusil par terre. Durant l'investigation, il n'y eut rien de prouvé contre lui, si ce n'est que Irvine l'avait envoyé à Somerset, comté de Lisgar, voter pour le candidat conservateur. Quelque temps après l'avoir suspendu, Irvine lui rapportait que l'inspecteur Stewart venait faire un rapport sur son cas, mais jusqu'à présent ce monsieur ne s'est pas encore montré."

Ceci nous donnerait bien lieu de croire que cet inspecteur est mort, si ce n'était que le Rapport de l'Auditeur Général fait voir qu'il retire son salaire régulièrement. Les libéraux anglais de Rockwood seraient très heureux, si le Gouvernement voulait faire disparaître le Pénitencier de leur partie du pays, car cette institution tenue comme elle l'est aujourd'hui, est une vraie disgrâce, en n'importe quel pays civilisé. Tout, autour du Pénitencier démontre un état de chose répugnant, tout est mal entretenu, et même très malpropre. La ferme du Pénitencier est aussi très mal cultivée, et n'a produit que seize minots à l'acre l'année dernière.

Regardez la maison d'Irvine même alors que l'enquête se faisait au printemps dernier : le gazon n'était point coupé, les arbres étaient très mal taillés, et le tout paraissait dans un état délabré et pitoyable ; une résidence qui a coûté au pays $29,000.00 et qui s'en va en ruines !

Il n'y a aucune bâtisse publique aujourd'hui, en Canada, qui démontre autant de négligence coupable ; les chemins, de la station au Pénitencier, durant la saison des pluies sont impassables, ainsi que tous les chemins qui conduisent aux terrains de l'institution. La résidence du Préfet Irvine, est abandonnée, ses châssis sont brisés, ses clôtures sont démolies et c'est un spectacle vraiment pénible pour les visiteurs, que l'aspect actuel de la célèbre *Galerie* ou *Verandah*, de Chamberlain, Irvine & Cie.

Pour plus de preuves voyez le témoignage de l'architecte Wheeler, devant la commission. Tout ce témoignage est un requisitoire des plus sérieux contre ce préfet cruel et coupable, et qui justifie tout ce que contient cet article.

Nous ne pouvons voir comment ce Préfet Irvine peut être toléré *quarante-huit heures* de plus dans cette situation, qu'il déshonore déjà depuis trop longtemps.

M. Manseau a été fortement recommandé à la position de Député-Préfet, par tous les membres libéraux de la Province de Manitoba qui tous sont anglais, c'est un acte de générosité de leur part que nous saurons reconnaître, car il faut bien remarquer que c'est la première fois que nous aurons un Canadien-Français à une charge aussi importante dans cette institution qui pourtant existe dans notre province depuis grand nombre d'années.

Enfin, qu'Irvine disparaisse au plus vite et *alors* tous les libéraux, français comme anglais, se déclareront satisfaits.

L'ECHO DE MANITOBA.

Sera publié tous les jeudis à commencer du 10 février inclusivement.

Par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Toutes communications devront être addressée à

L'ECHO DE MANITOBA,
BOITE 1309,
WINNIPEG, MAN.

Le Reglement Scolaire.

CETTE FOIS MGR LANGEVIN SERA SATISFAIT.

Il n'y a pas de doute qu'il existe un entente entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et Mgr Langevin pour un règlement de la question scolaire. Certains livres de classes devant être en usage dans les écoles catholiques françaises ont été soumis et pratiquement acceptés. Il paraîtrait que le projet est de permettre aux écoles catholiques d'être conduites d'après le système des anciennes écoles séparées avec autant d'amélioration que les autorités catholiques voudront adopter. Dans certaines écoles catholiques françaises l'enseignement de l'anglais a été interrompu par ordre de l'inspecteur. De telles écoles relevant de l'octroi du gouvernement sont appelées, sous le nouveau régime, écoles Laurier ; non pas écoles publiques.

On dit que Mgr Langevin est bien satisfait de ces derniers arrangements.—*Le Temps.*

ATTENTION LES SENATEURS.

IL FAUT ÊTRE QUALIFIÉ POUR SIÉGER À LA CHAMBRE-HAUTE.

IL FAUT $4,000 DE PROPRIÉTÉS.

On prépare toute une révolution au Sénat. On dit qu'une demande de qualification sera faite à tous les sénateurs. Le bill de l'Amérique Britannique du Nord exige que tout sénateur soit sujet anglais et propriétaire de biens-fonds de la valeur non hypothéquée de $4,000 dans la province où il est sénateur. On connait trois des plus violents adversaires du gouvernement qui ne sont pas du tout qualifiés.

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 24 MARS, 1898

ENCORE LUI !

On ne saurait trop féliciter, vraiment, le très extraordinaire député de St-Boniface de l'empressement qu'il met à égayer les réunions, où il se prodigue, par ses joyeuses bévues et ses bourdes extravagantes.

Ce qu'il est rigolo ! il faut le voir, pour le croire.

Un certain jour de la semaine dernière, à l'orphelinat, Mgr Pascal dans une courte et charmante allocution, se plaisait à énumérer les immenses progrès, que le Manitoba a réalisés dans l'espace de 25 ans, et il terminait en rappelant que, *Lord Selkirk* qui avait amené les premiers colons sur la Rivière Rouge et ouvert le pays au missionnaires, méritait notre admiration et notre reconnaissance.

Puis, avant de s'asseoir, avec sa courtoisie habituelle, il s'informait si quelqu'un désirait prendre la parole.

Naturellement, le député de St-Boniface se lève ; nul n'était mieux qualifié, (n'est-ce pas) ? pour répondre à la délicieuse improvisation de Mgr Pascal.

Ses longues études historiques, l'étendue des ses connaissances, la finesse de ses reparties, sont choses trop connues, pour être mises en doute.

" Certainement, messieurs," dit-il, " je ne puis que m'associer aux pa- " roles de Monseigneur, et je pro- " pose un vote de félicitations à . . . *Lord Dufferin* qui . . . ., etc., ... premier colon . . . . . . ; missionnaires, ..., etc."

Vous jugez de la stupeur des personnes présentes !

Les bleus les plus graves et les plus majestueux n'ont pu retenir un sourire, et moi je me suis tordu en spirale !

M. Lauzon a décidément dû avoir maille à partir avec la fée des Contes de Perrault, car chacune de ses paroles se change en crapauds, et comme d'autre part il ne perd jamais une occasion de prendre la parole, il est évident que nous sommes menacés d'une véritable invasion de crapauds.

Pouah ! la vilaine perspective !

L'UNION FAIT LA FORCE.

Nous l'avons entendue bien souvent, cette sage maxime, bien souvent, nous-même l'avons répétée, et, cependant quelque convaincus que nous soyons de la vérité qu'elle énonce, on néglige de la mettre en pratique, alors que son application serait de toute nécessité.

C'est par l'union des individualités qu'un peuple naît à la vie, et il n'a chance de prospérer, d'atteindre son développement complet, que par l'entente absolue des unités qui la composent.

Ce qui est vrai pour les peuples ne l'est pas moins pour les sociétés, les réunions de moindre importance, dans lesquelles se groupent les citoyens.

Quand les hommes se réunissent pour un but quelconque, qu'ils soient dix, qu'ils soient cent ou mille, leur agglomération n'a chance d'être vraiment utile que si, avant toute chose, l'union est absolue.

Hélas ! ce sont là, vérités qu'il devrait être superflu de rappeler, tant leur évidence s'impose, et cependant il faut toujours y revenir, car toujours nous voyons les personnalités, les intérêts particuliers, l'égoïsme, semer la discorde, faire naître les rivalités, et rendre impuissantes les œuvres qui devraient être les plus fécondes.

C'est parce que nous avons peur de voir se renouveler ce spectacle attristant que nous voulons aujourd'hui jeter le cri d'alarme.

Ayant combattu et souffert pour la bonne cause, nous devrions aujourd'hui que le succès a couronné nos efforts être liés les uns aux autres, et par le souvenir de la lutte passée, et par la fierté légitime de la victoire acquise.

Pouvons-nous affirmer qu'il en soit ainsi ; nous ne le croyons pas.

Opprimés, persécutés par un adversaire puissant nous avons dû combattre isolément, escarmoucher, tirailler chacun de notre côté ayant toujours le même but en vue ; le succès a été l'œuvre de nos efforts individuels ; il ne saurait plus désormais en être ainsi, et si nous voulons conserver nos positions, les fortifier, les rendre imprenables, il nous faut de l'union.

C'est ce que des médiocrités envieuses et impuissantes peuvent seules méconnaître ; il ne suffit pas d'avoir un drapeau autour duquel on se rallie, il faut le tenir ce drapeau, le conserver durant la paix, le brandir les jours de lutte et le conduire sur le chemin de la victoire.

Il faut une tête pour dire aux jambes où elles doivent aller, pour indiquer aux mains leur ouvrage, pour règler la marche du sang et imposer silence aux nerfs trop impressionnables ; et cela s'appelle l'union.

Toute organisation est un corps composé de bras, de jambes, de sang et de nerfs, mais ce corps reste inerte, impuissant dès qu'il n'y a plus concordance entre ces différents organes.

Faisons donc taire nos vanités, nos prétentions, notre intérêt ou notre égoïsme lorsqu'il s'agit de l'œuvre commune, de l'avenir de notre parti auquel pour nous est intimement lié l'avenir de la patrie.

Montrons par notre cohésion que nous méritions la victoire, par notre discipline que nous savons obéir, par notre sagesse à nous gouverner, enfin, que nous sommes aptes à gouverner les autres.

LE PATRONAGE.

Nous constatons avec un bien vif plaisir que notre article en date du 11 mars et intitulé " Le Service Civil " a produit son effet. Il a été bien accueilli par tous les amis du parti libéral et très appécié par les députés surtout par ceux qui ont eu à souffrir sous le rapport du patronage.

Au caucus libéral, tenu à Ottawa jeudi dernier, cette importante question a été traitée librement et la situation a été représentée au gouvernement, d'une manière franche, loyale et déterminée.

Les députés ministériels y ont affirmé leur droit et ont revendiqué leur privilège en tout ce qui concerne le patronage.

Les petites ruses des adversaires de l'administration mises en pratique dans le but de s'emparer des meilleures positions ont été exposées et des faits épatants y ont été révélés.

Il paraîtrait que des gens même qui ont contribué directement à l'élection des candidats conservateurs les plus obstinés, voudraient aujourd'hui faire exercer le patronage à leur guise.

On cite un fait qui démontre bien le courage—pour ne pas dire l'audace — de ces messieurs que *rien* n'arrête lorsqu'il s'agit de faire nommer leurs amis à des positions importantes.

Leur ZÈLE à servir les intérêts de leurs anciens amis, ne connait aucune borne. La décence et la courtoisie envers les élus du peuple et les vrais amis de M. Laurier ne comptent pour rien aux yeux de ces nouveaux convertis.

Ainsi, on mentionne que, dans une occasion où tous les députés libéraux de Manitoba avaient unanimement appuyé la nomination d'une personne possédant toutes les qualifications à une situation de la plus haute importance, quelques novices mus par le simple désir de faire prévaloir leur fausse présomption, se sont crus autorisés à intervenir et ont cherché par tous les moyens possibles et impossibles à faire rejeter la recommandation des députés autorisés.

C'était pour le moins, faire une insulte flagrante aux représentants de Manitoba, aussi cette injure a-t-elle été ressentie de la manière qu'une pareille intervention inspirait.

Nous ne connaissons pas encore les noms de ceux qui se sont rendus coupables d'une telle bévue, mais on nous assure qu'ils ont été conseillés par des hommes qui ont dans le passé, fait bien du mal au parti libéral.

Le ressentiment qu'une semblable conduite commandait, était donc très opportun.

Les représentants libéraux sont bien décidés à soutenir leurs droits et privilèges en matière de patronage et les amis sincères du parti libéral leur tiendront gré d'avoir su affirmer un principe qui est le fondement de notre système constitutionnel.

Ce qu'il y a de plus malheureux dans toute cette histoire, c'est qu'un seul homme—qui est cependant parfaitement innocent de toutes ces intrigues montées contre le gouvernement Laurier—en reçoit tout le blâme.

On est généralement porté à rejeter toute la responsabilité de ces actes arbitaires et vexatoires, sur le compte de l'Hon. M. Tarte, à cause de la position particulière qu'il occupe dans le Cabinet, et cependant en scrutant les actions de ce monsieur, depuis qu'il est au ministère, on ne saurait rien trouver qui justifiat un tel reproche.

A ce propos, il est regrettable de constater que plusieurs bons libéraux prêtent l'oreille aux cancans et aux recriminations de nos adversaires qui s'étudient à semer, par tous les moyens imaginables, la dissension dans les rangs des amis de Sir Wilfrid Laurier.

On ne devrait pourtant pas oublier que c'est en grande partie, la désunion dans le parti conservateur qui a amené les libéraux au pouvoir.

Ce qui a constitué la principale cause de la défaite de l'ancienne administration, pourrait bien aussi conduire le parti libéral à un désastre.

Enfin on a confiance à M. Laurier ou on n'en a point.

Si on reconnait Sir Wilfrid comme chef, on devrait lui accorder carte blanche dans le choix de ses ministres.

Lui seul, devrait avoir la pleine liberté de construire son ministère de la manière qu'il croit la plus avantageuse dans l'intérêt du parti en général.

D'ailleurs on ne peut nier que M. Tarte a rendu des services signalés au parti libéral, et nous sommes de toute sincérité, en disant que nous aurions considéré Sir Wilfrid coupable de la plus grande ingratitude, s'il n'eut point reconnu les services du Ministre des Travaux Publics et nous ajouterons que rien au monde ne pourrait contribuer plus à faire concevoir de la défiance que l'ingratitude d'un chef.

Nous ne pouvons conclure qu'en répétant que l'opposition faite à M. Tarte par quelques amis éprouvés et dévoués au parti est très regrettable en ce sens que les dissensions internes fournissent de la matière aux adversaires ; elles découragent les chefs, restreignent le zèle des amis et elles affaiblissent en conséquence les forces du parti.

Qu'on veuille bien le croire, ce que nous venons d'écrire, nous a été dicté par la meilleure intention du monde et dans le seul but de prévenir si possible, le danger qui menace notre parti.

BILL RICHARDSON.

M. Richardson, député de Lisgar, a présenté en chambre un bill, intitulé, " Acte concernant la saisie des salaires et deniers entre les mains du Gouvernement." Si ce bill reçoit l'appui qu'il mérite à la chambre, il sera d'une grande valeur pour tous les hommes d'affaires, surtout ceux qui résident dans les localités où se trouvent des institutions sous le contrôle du Gouvernement.

En voici la teneur :—

Sa Majesté, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :—

SAISIE DE DENIERS ENTRE LES MAINS DU GOUVERNEMENT.

1. Tous deniers entre les mains du gouvernement, ou sous son contrôle ou sa gestion, et payables sur les fonds du revenu consolidé du Canada, seront passibles de saisie à la poursuite de tout créancier porteur d'un jugement contre toute personne à qui, quelque partie de ces deniers est payable, de la même manière et par les mêmes procédures qu'au sujet de deniers entre les mains de particuliers.

SIGNIFICATION DE L'ACTION.

2. L'action intentée pour la saisie des dits deniers sera signifiée au comptable du département par lequel ils sont payables, ou, dans le cas d'une saisie-arrêt contre des deniers payables sur les fonds du revenu consolidé du Canada, à l'auditeur général.

SAISIE DES SALAIRES DES EMPLOYÉS PUBLICS.

3. Tout créancier porteur d'un jugement contre une personne employée au service public du Canada pourra saisir le salaire ou traitement futur de cette personne, que ce salaire ou traitement soit payable sur les fonds du revenu consolidé du Canada ou autrement, de la même manière et par les mêmes procédures qu'au sujet de salaires d'autres personnes payables sur des deniers entre les mains de particuliers, et la signification de l'action se fera de la même manière que celle prévue à l'article précédent.

" AU GRAND JOUR."

Cet article paraissait dans notre dernier numéro du 24 mars.

Nous croyons, cependant, devoir le reproduire, car, grâce à la négligence d'un qui *etait* du personnel, le sens en était complètement dénaturé :—

AU GRAND JOUR.

Nous regrettons que le manque d'espace nous force de discontinuer pour cette semaine, les détails sur l'enquête à Stony Mountain.

Mais il nous faut dire quelques mots sur la résignation forcée de M. l'instructeur Lusignan.

Nous avions bien raison de dire dans une récente issue, qu'il fallait un bon rapport pour M. le Préfet, et il lui a dû être fourni au détriment même du personnel. M. Lusignan en agissant consciencieusement, n'a pas pu contribuer à faire ce bon rapport, donc on lui ferait payer son honnêteté.

Mais on ne peut croire que le parti libéral qui nous a toujours semblé l'honneur et la justice même, se prête à un si infâme projet.

Cet employé, après 13 années de service fidèle, est immolé sur l'autel de l'ambition et de la haine personnelle.

Lorsque jadis les prêtres préparaient leurs victimes au sacrifice ils avaient au moins la franchise de ne leur promettre aucun répit ; mais aujourd'hui, on leur laisse, plutôt, on leur donne l'espérance jusqu'au moment où l'on enfonce le couteau, et toujours dans le dos.

Quoi ! une famille honnête ! père, mère et 6 enfants seraient sacrifiés pour mettre à l'abri un homme coupable, qui mérite (d'après l'évidence) une punition très sévère.

Non, cela ne se peut pas. Si le département n'a été aveuglé par des procédés qui rappellent le temps des Richelieus et des Mazarins, il ne peut que trop vite reprendre sa faute.

Qu'au moins on dresse un liste publique des accusations afin que l'accusé puisse les refuter, et que l'on envoye cet inspecteur dont il question depuis si longtemps.

ELECTION RUSSELL.

L'événement principal de la semaine, dans le monde politique a été l'élection, dans la circonscription de Russell qui a eu lieu vendredi dernier.

Le résultat de cette élection a pris tout le monde par surprise. Les libéraux comptaient sur une majorité d'environ 300 tandis que les conservateurs croyaient pouvoir réduire leur minorité à 100.

Le candidat libéral M. Guibord a été élu par une majorité de 700.

La personalité des candidats était de même force. Les conservateurs étaient aussi bien organisés que les libéraux. Les premiers ont doublé d'effort et d'énergie pour arracher ce comté à M. Hardy, dans l'espoir de mettre le gouvernement d'Ontario, dans l'impossibilité de se maintenir au pouvoir. La signification de l'élection de Russell se réduit à ceci : La grande majorité est en faveur de l'administration de M. Hardy.

Les Canadiens-Français et les catholiques en général ont donné leur entier appui à M. Guibord.

La majorité *renversante*, en faveur du parti libéral démontre aussi, combien il eut été facile pour M. Hardy, de remporter une victoire complète, aux dernières élections générales, si l'organisation du parti avait été faite sur un pied aussi efficace qu'elle l'a été dans le comté de Russell.

Il est facile de prévoir maintenant que l'administration Hardy va se tenir au pouvoir pour un autre parlement.

POLITIQUES D'ONTARIO.

On parle de quelques changements dans le personnel de l'Exécutif. Ainsi il paraitrait que M. Gibson refuse positivement de rester dans le ministère. Il pourrait aisément se procurer une division électorale, mais il préfère rester dans la vie privée. Il se serait même effacé, longtemps avant les élections générales si M. Hardy eut consenti à le laisser sortir. Il a continué à faire partie de l'Exécutif et à faire la lutte, dans le seul but de se rendre au désir du premier ministre.

La rumeur dit encore que M. Gibson sera remplacé par l'Hon. M. Evanturel, l'orateur de la chambre.

M. Evanturel, parle les deux langues avec la même facilité; c'est un vieux politicien éprouvé et d'une habileté reconnue.

Ça serait donc une acquisition pour le gouvernement Hardy, et en même temps ça serait faire acte de reconnaissance envers la population française, qui a appuyé le gouvernement presqu'à l'unanimité, et ça serait aussi rendre justice à M. Evanturel qui n'a jamais fléchi dans sa carrière publique et qui a en toute instance fait preuve d'un grand dévouement pour le parti.

Il faut donc espérer que cette rumeur deviendra une réalité avant quelques semaines.

AU SENAT.

L'acte relativement au contrat Mackenzie & Mann, pour la construction du chemin de fer au Yukon, a passé au comité sans aucune obstruction, et a même subi sa troisième lecture sans soulever aucune discussion.

Ce qui semblerait indiquer que le Sénat ratifiera cette importante mesure.

Nous le disions dans notre dernière: quand même le Sénat rejetterait cette mesure, le gouvernement a un autre moyen pour pourvoir à la construction de cette voie ferrée.

COMMISSION DE CHEMIN DE FER.

Une discussion très importante a été faite, à la chambre, lundi dernier sur la motion de M. Jamison, demandant la nomination permanente d'une commission qui aurait sous son contrôle, le règlement du coût de transport par tous les chemins de fer de la Confédération.

Cette proposition a donné lieu à une discussion vive, animée et très intéressante. Le député de Winnipeg, dans un discours clair et concis, a expliqué à la chambre le motif de cette mesure; il a fait voir les abus commis par les compagnies de chemins de fer et la nécessité d'une telle commission.

M. Jamison a aussi fait connaître à la chambre, les avantages qui découlent d'une semblable commission dans les états voisins.

Le Rvd Dr Douglass, le député d'Assiniboia ainsi que tous les représentants libéraux de Manitoba et du Nord-Ouest, ont fortement secondé la motion de M. Jamison.

La Cie du C. P. R. représentée dans la personne de Sir Van Horne, fait de l'anti-chambre et cherche à empêcher la motion de passer à la chambre.

Malheureusement les membres de l'Est ne nous sont point du tout sympathiques, lorsqu'il s'agit d'aucune mesure de soulagement pour le Manitoba et le Nord-Ouest.

On a fait tant de bruit à propos de griefs imaginaires, que les députés des autres provinces ont fini par nous croire de simples agitateurs; et lorsqu'il s'agit d'une chose sérieuse, d'un grief réel, ils se contentent de dire: Voilà encore une agitation qui nous vient de Manitoba.

M. N. Davin aura de la misère à expliquer les raisons qui l'ont fait parler contre la motion de M. Jamison.

L'ajournement de la discussion sur ce projet, a été remis à demain.

Mais pour les considérations que nous venons de citer, il est bien certain que cette motion sera perdue.

C'EST DOMMAGE.

Tous ceux qui ont pris communication de l'article publié dans les colonnes du *Manitoba*, numéro du 9 mars, ont éprouvé une sensation de dégoût.

N'est-il pas pénible et regrettable de voir un jeune homme, ruiner son avenir par la publication d'un écrit rempli de susceptibilité, de frivolité, de puérilité et d'une vanité aussi présomptueuse.

Il faut toujours se rappeler que les paroles passent mais que les écrits restent, et celui dont j'ai fait mention *restera*.

Ce jeune rédacteur était loin de croire, lorsqu'il écrivait cet article, qu'il amenait au rang des hypocrites, les journaux d'un principe aussi prononcé que *La Verite*, *Le Courrier du Canada*, et autres.

POURQUOI L'ON DOIT CULTIVER LA BETTERAVE AU MANITOBA.

La culture de la betterave n'est pas seulement pour nous le meilleur moyen de nettoyer uos terres, tout en faisant de l'argent, c'est encore un des meilleurs moyens que nous ayons pour développer notre *Elevage*, et surtout pour tirer de nos animaux tout le profit qu'ils sont susceptibles de nous donner.

Allons, bon, dites-vous, en voilà encore un qui veut nous faire l'article; sa betterave m'a l'air d'être comme les remèdes merveilleux qui guérissent tout, le rhume de cerveau et les cors aux pieds, la chûte des cheveux aussi bien que les hémorroïdes!

Eh bien, je vais vous prouver que vous vous fourrez le doigt dans l'œil jusqu'au coude ...... inclusivement.

Ne vous est-il jamais arrivé, certaines années, d'éprouver de grosses difficultés, pour parvenir à avoir votre provision de foins? j'entends de foins de bonne qualité.

Il vous a fallu courir au diable vert; passer un temps considérable à faucher un foin ou trop court ou trop clairsemé, enfin exécuter un charriage fort dispendieux. Ne pensez-vous pas que, plus la province se peuplera, plus ces inconvénients augmenteront?

Il vous est arrivé aussi, bien certainement, d'être obligé de lâcher vos foins pour couper votre récolte, et lorsque vous avez pu vous y remettre l'herbe desséchée ou gelée ne constituait plus qu'un médiocre fourrage.

Il me semble que vous ne seriez pas fâché d'avoir ces années-là une nourriture de bonne qualité et de bon prix qui vous dispenserait de faire une si grosse provision de foins.

Autre chose, maintenant: Je suis bien certain qu'il vous est arrivé souvent, de vendre des animaux, soit à l'automne soit au printemps sans les avoir engraissés convenablement. Vos raisons: c'étaient tantôt le manque de grain, et tantôt la nécessité de faire de l'argent de suite avec votre grain.

Mais ne pensez-vous pas que, si vous aviez eu à votre disposition une nourriture bon marché, très bon marché, pour engraisser votre animal, lui faire peser 150 ou 200 livres de plus et le vendre par suite, 5 ou 10 piastres de plus, cela vous eût fait grand bien.

Et vos vaches à lait? n'aimeriez-vous pas à avoir durant les longs mois d'hiver une bonne ration à leur donner qui vous coûterait peu et leur donnerait beaucoup de lait?

Eh bien, cette nourriture économique, qui épargnera votre foin, vous permettra d'engraisser vos animaux, de tirer de vos vaches un bon profit, la betterave vous la donnera.

L'usine à sucre à laquelle vous vendez votre betterave vous fournira en effet, la pulpe de ces betteraves, c'est-à-dire le résidu privé de sucre mais ayant fermenté, aux prix de $1 la tonne, souvent même moins.

Or cette pulpe est une nourriture excellente pour le bétail; l'expérience en est faite depuis longtemps, dans tous les pays d'industrie sucrière. D'ailleurs les cultivateurs de Trois-Rivières, de Berthier, de Farnham pourront vous renseigner à cet égard.

Vous voyez donc bien que la betterave est aussi avantageuse pour l'élevage que pour la culture.

Vous comprendrez maintenant cette phrase d'un rapport d'une société d'agriculture française.

" Le point de départ de nos progrès agricoles a été la culture de la betterave. C'est elle qui a créé notre situation, qui L'AURAIT FAITE MALGRÉ NOUS. C'EST ELLE QUI NOUS A APPRIS À CULTIVER ET À TIRER PROFIT DE L'ÉLEVAGE."

Que pourrais-je ajouter de plus convaincant.

Ce qu'est l'influence de la presse.

Toujours depuis l'insurrection de 1776 il y a eu animosité entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

Cette animosité n'a fait que s'accroître par l'émigration de millions d'Irlandais, chassés de leur pays par la misère ou autrement et arrivant en Amérique le cœur ulcéré.

C'est ce qui explique ce ton toujours si agressif de la presse américaine à l'égard de l'Angleterre.

On veut se tenir dans la note, en communauté d'idées avec la masse.

Voici cependant qu'il vient de se produire toute une révolution à ce sujet.

La presse américaine annonce depuis quelques jours une alliance secrète Anglo-Américaine-Japonaise.

L'effet sur le peuple américain a été magique.

L'autre soir, dans un théâtre de New York, le directeur eut l'idée de présenter sur la scène les drapeaux anglais et Américains enlacés. Puis de faire chanter le "God save the Queen."

Ce fut toute une scène. La foule, qui hier aurait sifflé, escaladé la scène pour abattre le drapeau anglais, fut prise d'un véritable enthousiasme. On applaudit, puis les milliers de personnes présentes se levèrent et se joignirent au chœur pour finir l'hymne national.

On entonna ensuite l'hymne américain "The Star Spangled Banner" puis l'on reprit le "God save the Queen."

Les dépêches du câble nous apprennent que le même sentiment se manifeste en Angleterre.

Bravo!

On ne se fait pas d'idée de ce que le Canada bénéficierait si la mère patrie et nos voisins fraternisaient.

Ce sont des millions que la nature—notre position géographique—nous permettraient aujourd'hui de réaliser et que nous perdons par suite d'une si regrettable rivalité.

L'ESPION.

Ceci est un épisode ignoré du grand drame de 1870.

L'ennemi était entré dans Blois le jour même, forçant les troupes françaises à se replier de plus en plus vers le sud. Seules, quelques compagnies de francs-tireurs tenaient encore le pays, donnant la chasse aux détestés uhlans.

L'angoisse planait sur les plaines de la fertile Beauce, dont les richesses agricoles se perdaient faute de bras pour les recueillir. Ce soir-là surtout, le voisinage des envahisseurs avait jeté la consternation dans la campagne blaisoise; claquemurés dans leurs demeures, mornes, sans feu, les paysans qui avaient entendu le canon tout le jour, tendaient une oreille anxieuse, cherchant à percevoir l'annonce du péril à travers les rafales sinistres de la bise d'automne à laquelle répondaient les mugissements inquiets des bœufs dans les étables.

Le silence régnait depuis longtemps déjà dans une des riches fermes de la contrée. Les serviteurs s'étaient retirés un à un, laissant leur maîtresse seule, dans la grande salle basse de l'habitation.

Solange ne sentait ni l'heure ni la fatigue; ses yeux fixés sur les tisons de l'âtre qui s'ensevelissaient peu à peu sous les cendres, elle rêvait aux récits affreux qui se répétaient de bouche en bouche, à la ruine de ses espérances, à celui dont elle n'était que depuis dix-huit mois l'épouse et qui lui avait été arraché quelques jours auparavant par l'implacable guerre, errant maintenant misérable, avec ses frères d'armes en déroute; enfin et surtout au petit être qui remuait dans ses flancs et que la cruauté des temps condamnerait peut-être à naître orphelin.

Soudain, un coup violent qui ébranlait la porte, la fit sursauter sur sa chaise, le battant céda et elle vit avec stupeur apparaître un individu haletant, couvert de poussière et de sueur, qui, sans hésiter s'avançait droit vers elle.

—Je suis poursuivi, lui dit-il résolument en bon français, mais avec un accent germanique. Si je suis pris, je suis perdu. Sauvez-moi, cachez-moi!

—Mais ...... vous êtes allemand, murmura Solange stupéfaite en dévisageant l'inconnu.

—Eh bien, oui! répondit franchement celui-ci, et officier de l'armée dont le quartier général est maintenant à Blois. Certains renseignements nous manquaient sur cette contrée, et sous ce déguisement d'ouvrier je me les suis procurés.

Ses yeux, pendant qu'il parlait, tombèrent machinalement sur un papier que gardait sa main fermée—son rapport indubitablement,—car il le fit disparaître soigneusement dans les plis de son bourgeron.

—Mais alors ......, murmura Solange frémissante, vous êtes un espion?

—Oui, mais je suis poursuivi par des francs-tireurs qui m'ont aperçu, et si vous me livrez, ma mort ne se fera pas attendre. Madame, continua-t-il avec plus de chaleur et pressé par le temps qui s'écoulait, vous ne pouvez cependant me faire un crime de servir mon pays.

—Voulez-vous donc que je trahisse le mien? riposta la femme avec énergie.

L'Allemand considéra l'honnête visage de la campagnarde, comprit qu'il était en face d'un noble cœur caché sous d'humbles apparences et alors courbant la tête, il répondit simplement:

—Que votre conscience vous dicte votre devoir.

Un grand silence s'établit.

Maintenant, l'officier attendait stoïquement son sort, les bras croisés, sans prière, sans menace, sans forfanterie, comme sans pose.

Traqué, à bout de force, cet homme montrait encore une certaine noblesse de caractère en se confiant à la générosité française doublée de la sensibilité féminine.

Il avait peut-être eu raison, car voici que Solange émue, incertaine, muette, flottait entre les devoirs du patriotisme et les sentiments naturels de l'humanité! Elle voyait bien là, devant elle, l'ennemi, le *Prussien*; mais elle se représentait aussi *l'homme* tombant, la poitrine trouée par les balles de ceux à qui elle allait le livrer.

A cette image, son cœur défaillait.

Tout à coup les chiens se mirent à aboyer furieusement à une troupe menaçante; et à quelques mètres, sur la route, les canons luisants des chassepots surgirent éclairés par la lune.

Solange regarda l'officier.

Il n'avait pas bougé. Seulement en apercevant ses persécuteurs il dit d'un accent mélancolique, mais sans emphase théâtrale;

(A suivre)

Marché de Winnipeg

— POUR LES —

CULTIVATEURS.

	$ Cts.		$ Cts.
Bœuf gelé	0 04	à	0 05
Veau	05	à	06
Mouton	05	à	06
Poulet	10	à	11
Bacon (salé)	08½		
Bacon (fumé)	09½		
Jambon	11½	à	0 12
Cochons (vivants)	5 00		
Lard, pesant de 100 à 170 lbs	6 40		
Lard, pesant de 170 à 250 lbs	6 25		
Lard, pesant de 250 à 350 lbs	6 00	à	6 25
Œufs, par doz	16	à	17
Œufs frais	35		
Fromage	10½	à	0 11
Beurre, la lb	15	à	20

FARINE.

Hungarian patenté	2 50		
Glenora	2 30		
Strong baker	2 00		

GRAINS.

Blé, le minot	85		
Avoine	35	à	40
Orge	40	à	45

POISSON.

Poisson blanc	06		
Brochet	04		
Truite	08		
Saumon	12		
Morue	08		

HUITRES.

Huitres, par gallon	1 80	à	2 00

LÉGUMES.

Choux, par doz	50	à	75
Oignons, par lb	03		
Patates	40	à	45
Carottes	1 00		
Betteraves	50		

FOIN.

Foin, la tonne	6 00	à	8 00
Foin pressé	6 50		

BOIS DE CORDE.

Tremble, la corde	3 50	à	3 75
Epinette rouge	5 50		
Epinette blanche	3 50	à	4 00
Chêne	4 75	à	5 50

NOUVELLES LOCALES.

La retraite à l'Eglise Ste, Marie, se terminera Dimanche.

On rapporte une bonne chasse au loups cet hiver dans la municipalité environnante.

Lundi, mardi et mercredi de la semaine prochaine, "The shadows of a great city," au "Gsand."

L'ECHO DE MANITOBA est en vente chez G. R. Vendome, libraire, 290 Rue Main, Winnipeg.

"She" hier soin au "Grand." Jusqu'à la fin de la semaine on y présentera "La créole ou l'article 47."

M. Burt est le seul agent autorisé à solliciter des annonces pour L'ECHO. Toute commande recevra une prompte exécution.

Le bureau de santé de la Province vient d'importer une quantité de vacciné liquide, de Milwaukee dont on fera l'expériment prochainement.

Une exhibition très importante est actuellement ouverte au temple Franc-maçonique, on y voit entre autres reliques, une collection de bibles d'une rare antiquité.

Si vous avez quelque chose dont la publication serait importante, ou si vous avez des renseignements particuliers que vous désirez rendre publics, faites-les parvenir à L'ECHO DE MANITOBA, boîte 1309, Winnipeg.

Nous venons de recevoir des correspondances très intéressantes, malheureusement elles sont parvenues trop tard pour publication cette semaine. Nous le regrettons vivement, mais il faut espérer que les accidents qui en ont retardé l'arrivee ne se repèteront pas.

Hon. Thos Greenway célébrait le 60e anniversaire de sa naissance samedi dernier. Parmi les nombreuses félicitations qu'il a reçues, on remarquait celle de ses fils jumeaux. Il n'a pu se rendre chez lui pour l'occasion mais s'y est rendu cette semaine et a passé une courte journée.

Grande ceremonie vendredi soir au couvent des RR. SS. Grises à l'occasion du cinquantieme anniversaire de la prise d'habit de la R. S. Connoly. C'etait une occasion très remarquable d'autant plus que cette Soeur est la première demoiselle Metis qui ait prononcé les voeux au Manitoba.

Nous sommes heureux de constater que les dames de St. Boniface ayant a leur tête l'elite de la société se sont mises en frais d'inaugurer cette fête et en on fait un grand succès.

Elles presentaient à la vénérable Soeur une magnifique bourse contenant $150 en or.

AU TPEATRE "GRAND."

La compagnie qui joue maintenantenant au Grand a fait un heureux choix de pièces pour l'ouverture de leur repertoire.

Les tableaux vivants formant le prologue étaient tout à fait superbes et offraient un coup d'œil féérique applaudi avec une évidente admiration par le spectateur. La troupe entière est formée d'artites et comme cette compagnie doit rester pour quelque temps nous aurons occasion d'y revenir. Leur pièce d'ouverture était le "She" de Rider Haggard, pièce très difficile et compliquée.

La compagnie présente deux drames chaque semaine. Il y aura donc changement de programme jeudi.